

Délibération  
du Conseil de Communauté

---

Extrait du registre des délibérations du  
Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 52  
Membres absents : 26  
Procurations : 08

Séance du 18 décembre 2024  
L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 18 du  
mois de décembre, à 18 h, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 12/12/2024  
Date de transmission : 23/12/2024  
Date de mise en ligne : 24/12/2024

---

**Présents :**

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. DUBOULOZ-MONNET Fabrice, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

**Absents excusés :**

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian, M. BERNASCONI Gilbert, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, Mme KUNTZ Valérie, Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. SAVARY Nicolas, M. SCHMITTER Bernard, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry), M. WOLGENSINGER André

**Secrétaire de séance :**

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 32<sup>ème</sup> QUESTION

### Tarification eau et assainissement pour 2025

(DELIBERATION n°2024-223)

#### 32.1 Eau potable – Fixation de la tarification des redevances (part fixe) pour l'année 2025

Il est proposé que la tarification des redevances d'eau potable (part Collectivité) 2025 soit identique à celle appliquée en 2024.

Les redevances Agence de l'Eau Rhin-Meuse évoluent au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Celle-ci ayant transmis tardivement la nouvelle tarification des redevances, par courrier du 5 décembre 2024, il convient de modifier la délibération n°2024-166 du 13 novembre 2024 comme suit.

Les montants proposés sont assujettis à la TVA au taux en vigueur égal à 5,5 %.

Les redevances ainsi fixées s'établissent comme suit :

1/ Pour les abonnés de l'ex Syndicat d'Eau de Saint-Louis, Huningue et Environs (Saint-Louis, Huningue, Blotzheim, Village-Neuf et Hégenheim)

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... tarif fixé au contrat de DSP
- Part variable
  - Consommation - part distributeur ..... tarif fixé au contrat de DSP
  - Consommation - part intercommunale ..... 0,30 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable .....0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable .....0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... tarif fixé par le délégataire

2/ Pour les abonnés de l'ex SIVOM 2 Hagenthal (Hagenthal-le-Bas et Hagenthal-le-Haut)

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 1,79 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

3/ Pour les abonnés de l'ex SIVOM de Wahlbach-Zaessingue (Wahlbach et Zaessingue)

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 1,94 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

4/ Pour les abonnés de l'ex SIAEP Attenschwiller-Michelbach (Attenschwiller, Michelbach-le-Bas et Michelbach-le-Haut)

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 1,49 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

5/ Pour les abonnés de l'ex SIAEP de Buschwiller, Wentzwiller et Folgensbourg  
(Wentzwiller et Folgensbourg)

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 1,39 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource  
en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

6/ Pour les abonnés de la Commune de Buschwiller

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... tarif fixé au contrat de DSP
- Part variable
  - Consommation - part distributeur ..... tarif fixé au contrat de DSP
  - Consommation - part intercommunale ..... 0,99 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource  
en eau potable ..... tarif fixé par le délégataire

7/ Pour les abonnés de la Commune de Bartenheim

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 1,26 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource  
en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

## 8/ Pour les abonnés de la Commune de Brinckheim

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 1,29 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

## 9/ Pour les abonnés de la Commune de Helfrantzkirch

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 1,64 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

## 10/ Pour les abonnés de la Commune de Héisingue

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... tarif fixé au contrat de DSP
- Part variable
  - Consommation - part distributeur ..... tarif fixé au contrat de DSP
  - Consommation - part intercommunale :
    - jusqu'à 50 m<sup>3</sup> ..... 0 € HT / m<sup>3</sup>
    - au-delà de 50 m<sup>3</sup> ..... 0,62 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... tarif fixé par le délégataire

## 11/ Pour les abonnés de la Commune de Kappelen

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 1,39 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

## 12/ Pour les abonnés de la Commune de Kembs

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 1,24 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

## 13/ Pour les abonnés de la Commune de Knoeringue

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 1,90 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

#### 14/ Pour les abonnés de la Commune de Koetzingue

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 1,69 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

#### 15/ Pour les abonnés de la Commune de Leymen

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 1,84 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

#### 16/ Pour les abonnés de la Commune de Liebenswiller

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 2,20 € HT / m<sup>3</sup>
  - Tarif dégressif pour les exploitants agricoles
    - de 0 à 500 m<sup>3</sup> ..... 2,20 € HT / m<sup>3</sup>
    - de 501 à 750 m<sup>3</sup> ..... 1,50 € HT / m<sup>3</sup>
    - à partir de 751 m<sup>3</sup> ..... 0,50 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

### 17/ Pour les abonnés de la Commune de Magstatt-le-Bas

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 1,21 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

### 18/ Pour les abonnés de la Commune de Magstatt-le-Haut

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 0,86 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

### 19/ Pour les abonnés de la Commune de Neuwiller

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 2,26 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

## 20/ Pour les abonnés de la Commune de Ranspach-le-Bas

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 1,69 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

## 21/ Pour les abonnés de la Commune de Ranspach-le-Haut

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau (hors usage agricole) ..... 2,16 € HT / m<sup>3</sup>
  - Distribution de l'eau pour usage agricole exclusivement ..... 1,91 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

## 22/ Pour les abonnés de la Commune de Rantzwiller

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 2,03 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

### 23/ Pour les abonnés de la Commune de Rosenau

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 1,74 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

### 24/ Pour les abonnés de la Commune de Sierentz

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 1,03 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

### 25/ Pour les abonnés de la Commune de Steinbrunn-le-Haut

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 1,99 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

## 26/ Pour les abonnés de la Commune de Stetten

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 0,81 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

## 27/ Pour les abonnés de la Commune de Uffheim

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 1,17 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

## 28/ Pour les abonnés de l'ex SIAEP de Schlierbach (Geispitzen, Landser, Schlierbach et Waltenheim)

- Part fixe
  - Abonnement compteur ..... 18,00 € HT / semestre
- Part variable
  - Distribution de l'eau ..... 0,89 € HT / m<sup>3</sup>
- Organisme public (Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
  - Redevance sur la consommation d'eau potable ..... 0,39 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour performance des réseaux d'eau potable ..... 0,069 € HT / m<sup>3</sup>
  - Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau potable ..... 0,0832 € HT / m<sup>3</sup>

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver la tarification 2025 des redevances Eau potable telle que définie ci-dessus ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à prendre tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

---

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 20 décembre 2024

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

